

Cabinet d'expertise comptable
et de formation



Mohamed CHORFI

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE FORMATION MOHAMED
CHORFI

Site Web: www.chorfformation.com

EMAIL : m.chorfi47@gmail.com / cabinetchorfcm2f@gmail.com

GSM : 06 10 13 21 06 / 06 61 14 88 03 Tél : 05 22 24 64 65

Adresse: 49, rue Mohamed Ben Radi Slaoui - Angle Bd. Med
V - Belvédère - Casablanca

ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

MAÎTRISER LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES 2017

DATE : 15 & 22 Juillet 2017 DE 09H A 13H Samedi Matin

LIEU : CENTRE DE FORMATION CHORFI

OBJECTIFS DE FORMATION : Ce Séminaire aura Pour but D'étudier les Principales Dispositions Fiscales de la loi de Finances 2017 par Nature D'imposition, étoffé par des Pratiques avec Corrigés.

Les Participants Maîtriseront les Aspects Pratiques des Nouveautés Fiscales Introduites par la loi de Finances 2017 afin D'être à jour au Niveau des Impôts/Taxes et Déclarations Fiscales y Afférentes Applicables aux Entreprises (I.S, I.R, TVA, Droits D'enregistrement, Droits de Timbre, Dispositions Communes ...)

PUBLIC CONCERNE :

-Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,

-Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.

-Directeurs et Collaborateurs des Ressources Humaines

-Professionnels de la Comptabilité et de la Paie, Collaborateurs de Cabinets d'Expertise Comptable, Fiscalistes, Conseillers Fiscaux d'entreprises.

METHODE : Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation(OFPPT) sous le

RESPONSABLE ET CONFERENCIER :



Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **40 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

COMPRENANT :

- Pauses – Café

- Remise des documents « *Support + Annexes + Cas pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales* »